

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 avril 2026

Date de Convocation 15/04/2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents.....	08
Ayant donné pouvoir.....	02
Votants.....	10
Absents.....	

Présents : Mme CASANOVA Isabelle, M CHIARI Patrice, M DIAZ Philippe, M FRANCESCHI Jean-Baptiste, Mme MANENTI Eliane ;, Mme SANTELLI Marie-Reine, M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Absents ayant donné pouvoir : Mme DOMINICI Mariella à Mme SANTELLI Marie-Reine, Mme ROCHE Monique à , M SANTONI Guillaume

Absents excusés : Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Madame Eliane MANENTI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture
le... 28/04/2026
Et de l'affichage
le... 28/04/2026
Le Maire
JN GUIDICI..



Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Poggio-di-Nazza,

Vu le CFU 2025 de la commune de Poggio-di-Nazza ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner de procuration à un des membres du conseil Municipal ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur GUIDICI Jean-Noël a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu Monsieur Guillaume SANTONI pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	756 890.45€	382 531.00€	1 139 421.45€
	Recettes réalisées	193 431.04€	430 223.71€	623 654.75€
	Restes à réaliser	120 791.00€	0.00€	120 791.00€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	665 419.60€	767 703.93€	1 433 123.53€
	Dépenses réalisées	278 671.89€	366 746.88€	645 418.77€
	Restes à réaliser	77 677.75€	0.00€	77 677.75€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-85 240.85€	63 476.83€	-21 764.02€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-91 470.85€	385 172.93€	293 702.08€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-176 711.70€	448 649.76€	271 938.06€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	43 113.25€	0.00€	43 113.25€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-133 598.45€	448 649.76€	315 051.31€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,
- **APPROUVE** le CFU 2025 de la commune de Poggio-di-Nazza
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Pour Extrait conforme
Le Maire

JN GUIDICI

